

NOUVELLE-CALEDONIE

GOVERNEMENT

Nouméa, le 19 septembre 2017

N° 3040-59/GNC/SG17

RAPPORT AU CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Objet : Gestion du fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions pour l'année 2016.

1. INTRODUCTION

La loi du pays n° 2003-3 du 27 mars 2003 institue une taxe de soutien aux actions de lutte contre les pollutions (TAP). Cette taxe est exigible sur les produits importés susceptibles de générer, à l'usage, des nuisances environnementales fortes et des risques pour la santé publique.

Par délibération n°365 modifiée du 3 avril 2003, un fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions a été créé pour recevoir le produit de ces taxes. Ce fonds est destiné aux actions relatives aux déchets présentant un risque pour l'environnement, comme l'élimination de stocks historiques orphelins, l'aide à la mise en place de filières réglementées ou l'étude de gisements. Il ne se substitue pas aux réglementations existantes dans le domaine des déchets, telles que la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou les réglementations provinciales relatives aux déchets. Ce fonds est géré par un comité qui rend un avis sur les demandes de soutien formulées par les provinces et les communes et depuis peu la Nouvelle-Calédonie. Les membres du comité ayant une voix délibérative sont les trois provinces, le congrès de la Nouvelle-Calédonie ainsi que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Conformément à l'article 7 de la délibération n° 365 modifiée du 3 avril 2003 un rapport sur la gestion du fonds doit être présenté au congrès chaque année. Ce bilan doit faire ressortir la nature, le montant des ressources et leur emploi, ainsi que l'inventaire des actions concrètes conduites pendant l'année écoulée et les résultats observés ou attendus.

2. RESSOURCES DU FONDS

Les recettes du fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions de son origine au 31 décembre 2016 s'élèvent à :

- en recettes réelles : **1 903 153 862 F CFP** dont 188 949 835 F CFP au titre de l'année 2016,
- en inscriptions budgétaires : **1 769 149 901 F CFP** dont 187 000 000 F CFP au titre de l'année 2016.

Le détail des inscriptions budgétaires et des recettes réelles est présenté dans la figure 1 ci-dessous.

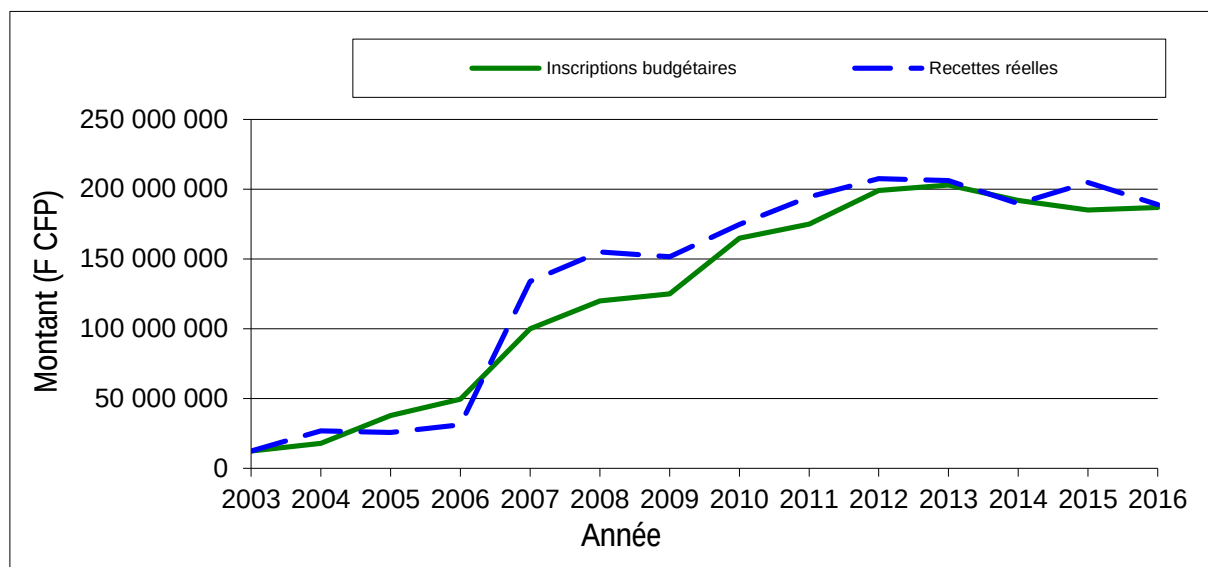


Figure 1 – Suivi des inscriptions budgétaires et des recettes réelles de la TAP

La taxe de soutien aux actions de lutte contre les pollutions est exigible sur huit types de produits importés mais n'est activée que sur cinq. Le tableau ci-dessous reprend dans le détail les produits concernés :

TYPE DE PRODUITS	EXIGIBLE	ACTIVÉ
Huile lubrifiante (positions 2710.19.91 à 2710.19.99)	X	X
Pneumatique neuf en caoutchouc (position 4011)	X	X
Pneumatique usagé ou rechapé en caoutchouc (position 4012)	X	X
Chambre à air en caoutchouc (position 4013)	X	
Boîte en aluminium pour le conditionnement (position 7612.90.10)	X	
Bouchon, capsule... (position 8309)	X	
Pile et batterie de pile (position 8506)	X	X
Accumulateur électrique (position 8507)	X	X

Les classes activées correspondent aux déchets faisant l'objet aujourd'hui d'une filière réglementée par les provinces. Dans le cadre de la création de nouvelles filières provinciales, comme les déchets emballages, il pourrait être étudié l'opportunité d'activer les autres types de produits ou d'élargir les classes de produits soumises à la taxe anti-pollution.

3. EMPLOI DU FONDS

Depuis l'origine du fonds, et au 31 décembre 2016, le montant total des aides accordées par le fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions s'élève à **914 019 916 F CFP** dont **353 821 275 F CFP** au titre de l'année 2016. Les subventions affectées à chaque demandeur, par année, se répartissent comme présenté dans la figure 2 ci-dessous :

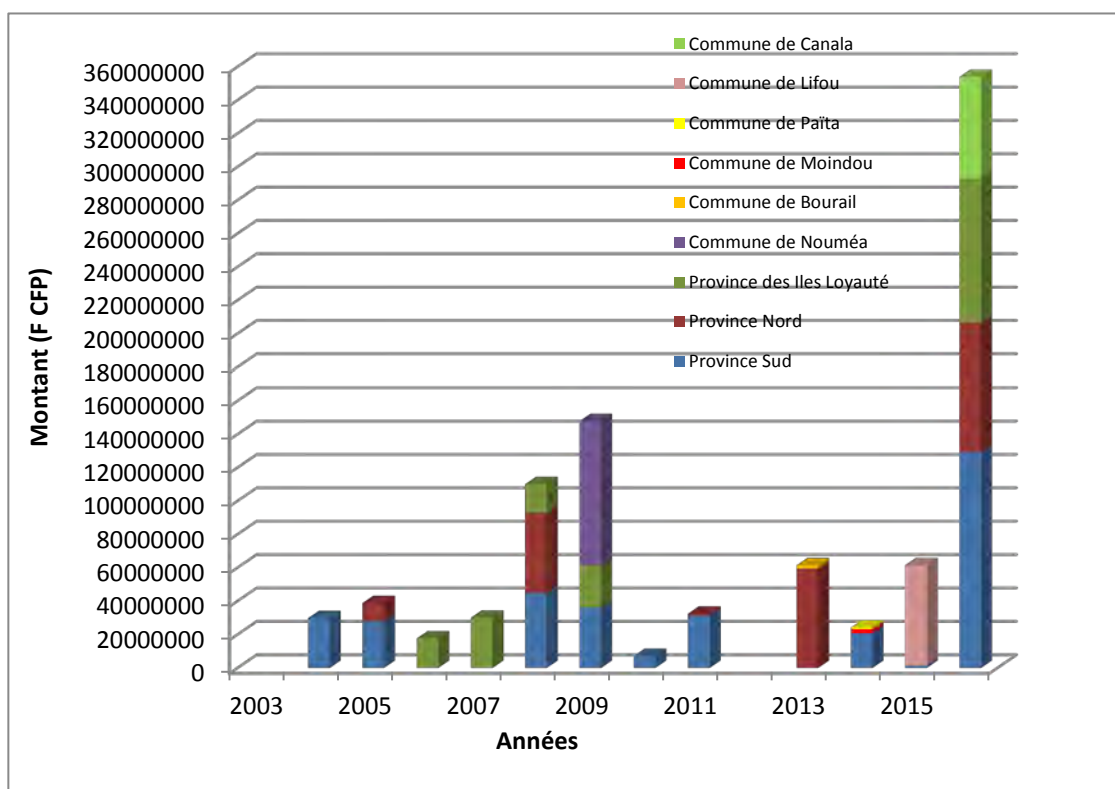


Figure 2 – Répartition des subventions par demandeur et par année

Ces subventions accordées aux provinces et communes ont permis de financer des actions de grande ampleur notamment :

- les études relatives à la création des filières réglementées de gestion des déchets (en 2016, 6 filières sont en place en province Sud, 5 en province Nord et 2 en province des îles Loyauté) ;
- les évacuations de stocks historiques de déchets permettant le lancement des filières réglementées (véhicules hors d'usage (VHU), accumulateurs usagés au plomb (AUP), piles usagées (PU), huiles usagées (HU), pneumatiques usagés, déchets d'équipements électriques et électroniques usagés (DEEE) et produits phytosanitaires non utilisés (PPNU)) ;
- le soutien pour la création de structures assurant la gestion et le suivi des déchets (éco-organisme TRECODEC, observatoire des déchets territorial, déchèteries, installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND)) ;

L'augmentation importante de la part attribuée aux structure de gestion des déchets est principalement due au fait d'une part qu'un gros travail est fait par les communes pour moderniser leurs installations de stockage et d'enfouissement, et réhabiliter les sites dégradés et d'autre part que les coûts individuels de ces projets sont très largement supérieurs aux coûts relatifs aux études voir aux évacuations de stocks historiques.

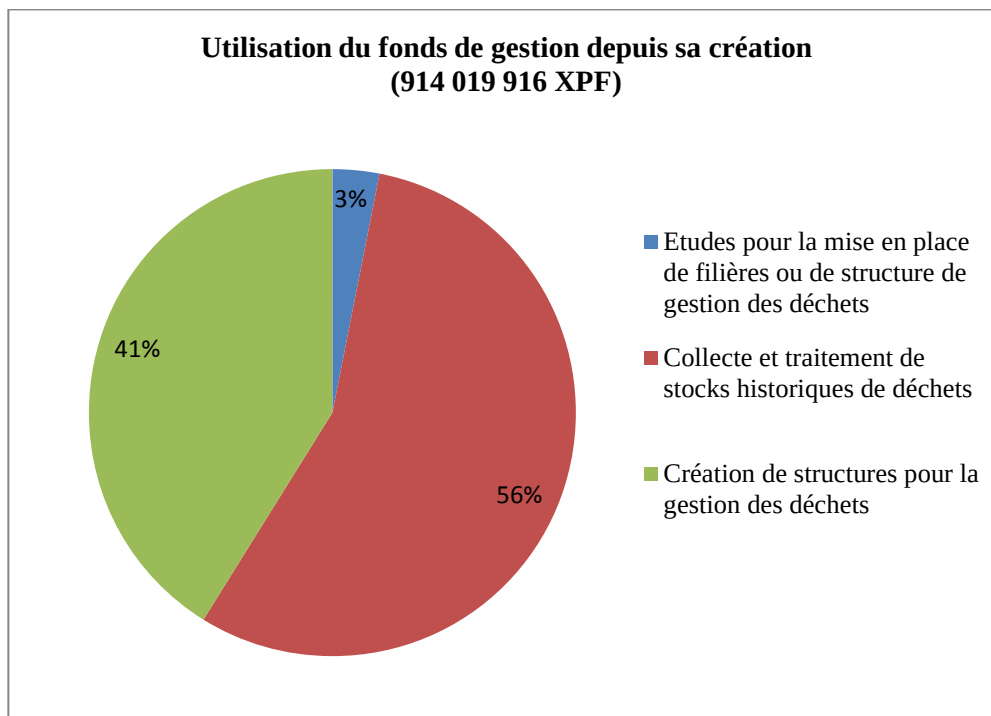


Figure 3 – Répartition des subventions par domaine d'intervention

En sus des éléments listés ci-dessus, le détail de l'ensemble des actions financées par le fonds TAP et les résultats de celles-ci sont détaillées en annexe 1.

Une attention plus particulière a été portée en 2016 sur la problématique des VHU.

Un certain nombre d'actions d'élimination de stocks historiques de VHU ont été financées par le comité TAP depuis 2008 afin de faciliter la mise en place des filières VHU, pour un montant global d'environ 190 MF CFP. Cependant, il a été constaté une recrudescence des demandes pour l'élimination de tels stocks alors que des filières réglementées existent en province Sud et province Nord depuis respectivement 2008 et 2012, et que certaines des communes concernées ont déjà fait l'objet de financements antérieurs.

Le comité TAP, conscient de la difficulté à gérer les stocks de VHU, a donc décidé la mise en place d'un programme d'aide aux 33 communes de la Nouvelle-Calédonie. Ce programme s'étalera sur 5 ans pendant lesquels les communes auront la possibilité de faire une demande unique au fond TAP pour épurer leur stock.

3.1 Subventions accordées en 2016

Le comité de gestion du fonds des actions de lutte contre les pollutions s'est réuni trois fois en 2016 :

- à l'Hôtel de la province des îles Loyauté à Lifou le **26 mai 2016** ;
- à la Mairie de la commune de Canala le **11 août 2016** ;
- au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à Nouméa le **27 octobre 2016**.

Comité du 26 mai 2016

Lors de ce comité, une subvention a été accordée par les membres avec voix délibérative :

- **une subvention de 60 715 400 F CFP** au bénéfice de la commune de Canala.

Un accord de principe a été donné à la commune de Canala sur son projet de résorption du dépotoir municipal sous réserve de la participation financière de la province Nord.

Demande de la commune de Canala

La commune de Canala est dotée d'une ISDND dûment autorisée, mise en service en novembre 2015. Elle souhaite adjoindre à cette ISDND, une déchetterie complétée par un réseau de points d'apport volontaires (PAV) sur l'ensemble de la commune. Ce projet qui correspond à la tranche 3 du projet global relatif à l'ISDND présente un coût global de 171 643 480 F CFP. La subvention demandée au comité TAP de 60 000 000 F CFP correspond à 35 % du coût global. Il est rappelé que le coût global des tranches 1 et 2 de l'ISDND (création et aménagement) ont été de 265 000 000 F CFP dont 53 000 000 F CFP (20 %) ont été pris en charge par la commune. La commune a déjà commencé de nombreuses actions de communication et d'éducation au niveau des écoles et des tribus.

La commune souhaite en parallèle résorber le dépotoir municipal ainsi que divers dépotoirs sauvages sur le territoire de la commune. Cette action est cohérente avec le travail de modernisation du traitement des déchets via l'ISDND et la déchetterie. Cependant, le plan de financement de cette action n'étant pas totalement arrêté, le comité TAP a donc demandé à la commune de représenter sa demande un fois ce plan finalisé.

La demande présentée par la commune de Canala est fournie en annexe 2.

Comité du 11 août 2016

Lors de ce comité, cinq subventions ont été accordées par les membres avec voix délibérative :

- **trois subventions respectivement de 20 000 000 F CFP, 40 000 000 F CFP et 62 383 000 F CFP** au bénéfice de la province Sud ;
- **deux subventions respectivement de 16 000 000 F CFP et 57 702 625 F CFP** au bénéfice de la province Nord.

Demandes de la province Sud

Les demandes de 20 000 000 F CFP et 40 000 000 F CFP concernent des soutiens aux filières réglementées. En effet, la conjoncture économique, et plus particulièrement la baisse des prix d'achat des matières premières, a entraîné de réelles difficultés financières notamment pour les filières « pneumatiques usagés » et « DEEE ». Pour les DEEE se rajoute le fait que, pour les années 2014 à 2016, de nombreux importateurs n'ont pas déclaré les volumes réellement importés sur le territoire et n'ont donc pas payé l'éco participation qu'ils doivent à l'éco organisme, générant un écart trop important entre les recettes et les dépenses. Pour rappel, cette éco participation est dans tous les cas répercutée par le vendeur sur les consommateurs. La province Sud a donc réalisé, en collaboration avec la direction des affaires économiques de la Nouvelle-Calédonie (DAE), de nombreux contrôles en vue d'une régularisation. Elle travaille aussi en collaboration avec les douanes au conditionnement du droit d'importation à la régularité vis-à-vis de la filière.

La demande de 62 383 000 F CFP concerne l'élimination de stocks historiques de VHU sur les communes du syndicat intercommunal à vocation multiple du Sud (SIVM Sud). Cette demande rentre dans le cadre du programme VHU décidé par le comité TAP sur 2016-2021 (cf. paragraphe 3, page précédente). Elle concerne 6 des 7 communes faisant partie du SIVM Sud : Boulouparis, Bourail, La Foa, Moindou, Sarraméa et Thio, et représente 1691 VHU à évacuer et dépolluer.

Les demandes présentées par la province Sud sont fournies en annexe 3.

Demandes de la province Nord

La demande de 16 000 000 F CFP concerne l'action d'élimination des stocks historiques de DEEE initiée en 2013 (subvention de 10 000 000 F CFP accordés à l'époque). A l'origine, le volume estimé de collecte était de 100 m³. Au regard des tonnages réellement collectés (210 m³ sur la zone VKP) et des nouvelles demandes (SIVM Nord et commune de Poindimié), la province Nord renouvelle sa demande. Cette opération, comme la précédente, prévoit le tri, la dépollution, le compactage, le transport et l'export.

La demande de 57 702 625 F CFP concerne la réhabilitation du dépotoir de Touho. Le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) TIPEEP exploite sur la commune de Touho un nouvel ISDND mis en service en 2014. Il a donc engagé dès 2014 des études de réhabilitation du dépotoir communal. Ce dépotoir se situe en bordure de mangrove et du lagon lui-même inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le projet consiste à faire un nettoyage général du site et en évacuer les déchets, à remodeler le massif et mettre en place un système de gestion des eaux de ruissellement et des eaux souterraines idoine. Il n'est pas prévu d'enlever l'entièreté des déchets mais uniquement les macro-déchets, afin de limiter le risque de remobilisation des polluants présents. Le montant global du projet, estimé en 2015 sur la base de l'avant-projet détaillé, s'élève à 338 000 000 F CFP. Il est soutenu par la province Nord et l'ADEME qui ont prévu de participer au financement à hauteur de 80 %.

Les demandes présentées par la province nord sont fournies en annexe 4.

Comité du 27 octobre 2016

Lors de ce comité, deux subventions ont été accordées par les membres avec voix délibérative :

- **deux subventions respectivement de 10 998 750 F CFP et 8 641 500 F CFP** au bénéfice de la province des îles Loyauté.

De plus, certaines anciennes subventions, dont le solde n'avait pas pu être réalisé dans les délais, ont été réactées lors de ce comité, les justificatifs des dépenses réalisées par les provinces ayant été tous fournis au comité.

Demandes la province des îles Loyauté

La province des îles s'est dotée d'un schéma directeur de gestion des déchets qui prévoit la modernisation des infrastructures de gestions des déchets : installations de stockage, déchetteries pour la collecte et le transit des déchets autres que les déchets verts et les déchets ménagers en vue d'une élimination sur Nouméa...

La subvention de 8 641 500 F CFP concerne une opération d'élimination de stocks historiques de déchets sur le dépotoir de Tiga en vue de la création d'une déchetterie sur l'île.

La subvention de 10 998 750 F CFP fait suite à l'incendie du centre d'enfouissement technique (CET) de Maré survenu en mars 2016 pour lequel la province des îles Loyauté a pris un arrêté imposant des mesures d'urgences à la commune de Maré. Ces mesures consistaient notamment à enlever tout le stock historique de déchets métalliques présents sur le site en vue de sa réhabilitation.

Les demandes présentées par la province des îles Loyauté sont fournies en annexe 5.

3.2 Projets en cours subventionnés par la TAP

3.2.1 Province Nord

Depuis l'origine du fonds, le montant total accordé à la province Nord est de **197 104 020 F CFP** (cf. annexe 1).

Deux demandes ont été présentées par la province Nord en 2016 (cf. chapitre 3.1).

Comité	Action	Objectif	Subvention TAP	Etat d'avancement fin 2016
23/04/2013	PPNU 1 (produits phytosanitaires non utilisés)	Recenser, collecter et éliminer des PPNU auprès du secteur agricole	4 500 000 F CFP	Opération close : collecte et traitement de 1012 kg de PPNU.
22/11/2013				
22/11/2013	PPNU 2	Recenser, collecter et éliminer des PPNU auprès du secteur agricole	5 000 000 F CFP	Réalisation financière au 11/08/2016 : 1 500 000 F CFP. La chambre de l'agriculture de Nouvelle-Calédonie s'étant désengagée, la province annule son action.
22/11/2013	VHU	Éliminer des stocks historiques de VHU	40 000 000 F CFP	Réalisation financière au 11/08/2016 : 7 789 111 F CFP. Cette opération concerne un total de 1 500 VHU : 269 VHU ont pour l'instant été collectés et traités. Les communes rencontrant des difficultés de disponibilité des prestataires de la filière, l'opération ne sera réalisée que partiellement. En parallèle la province réalise un inventaire de plus grande ampleur sur son territoire. Le stock est pour l'instant évalué entre 8 000 et 24 000 VHU.
22/11/2013	DEEE	Collecter et éliminer des stocks historiques de DEEE	26 000 000 F CFP	Réalisation financière au 11/08/2016 : 0 F CFP Pour l'instant environ 1180 m ³ de DEEE ont été recensés sur la zone VKP et sur les communes de Canala, Poindimié, Ponérihouen et les communes du SIVM Nord. Prévisions d'engagement : 20 047 700 F CFP. Compte tenu des nouveaux recensements, une subvention de 16 M F CFP a été accordée en 2016 par le comité, en complément des 10 MF CFP accordés en 2013.
11/08/2016				
11/08/2016	Réhabilitation dépotoir de Touho	Réhabiliter le dépotoir de Touho suite à l'ouverture de l'ISDND	57 702 625 F CFP	Réalisation financière au 11/08/2016 : 0 F CFP Le projet devrait commencer courant du 2 ^{ème} semestre 2017 pour une durée de 1 ½ à 2 ans.

3.2.2 Province des îles Loyauté

Depuis l'origine du fonds, le montant total accordé à la province des îles Loyauté est de **176 598 492 F CFP** (cf. annexe 1).

Deux demandes ont été présentées par la province des îles Loyauté en 2016 (cf. chapitre 3.1) dont l'état d'avancement est précisé dans le tableau page suivante.

Comité	Action	Objectif	Subvention TAP	Etat d'avancement fin 2016
27/10/2016	Elimination de déchets de métaux CET de Maré	Collecter et éliminer des déchets de métaux	10 998 750 F CFP	Réalisation financière au 31/12/2016 : 0 F CFP. Cette opération fait suite à l'incendie survenu au centre d'enfouissement de Maré en 2015 et aux mesures d'urgences imposées par la province à la commune de Maré.
27/10/2016	Réhabilitation de décharge de Tiga	Éliminer les déchets présents	8 641 500 F CFP	Réalisation financière au 31/12/2016 : 0 F CFP. Cette opération vient en amont de la mise en place d'une filière de gestion des déchets autres que les déchets ménagers et les déchets verts sur l'île de Tiga, et de la mise en service d'une déchetterie.

3.2.3 Province Sud

Depuis l'origine du fonds, le montant total accordé à la province Sud est de **327 835 257 F CFP** (cf. annexe 1).

Trois demandes ont été présentées par la province Sud en 2016 (cf. chapitre 3.1).

Comité	Action	Objectif	Subvention TAP	Etat d'avancement fin 2016
21/11/2014	PPNU	Organiser la collecte et le traitement des PPNU	5 425 377 F CFP	Opération close pour un montant de 5 425 377 F CFP : collecte et traitement de 1700 kg de PPNU.
31/07/2015				
21/11/2014	DEEE	Évacuer le stock historique de DEEE dans le cadre du lancement d'une filière réglementée	16 654 407 F CFP	Opération close pour un montant de 16 654 407 F CFP : collecte et traitement de 64 tonnes de DEEE.

Comité	Action	Objectif	Subvention TAP	Etat d'avancement fin 2016
11/08/2016	Soutien à la filière des pneus usagés	Remettre à niveau les comptes de la filière	20 000 000 F CFP	Opération close pour un montant de 22 827 200 F CFP : 3175 tonnes de pneus usagés exportés. Cette opération, réalisée sur 2015 et 2016, consiste à financer l'export des pneus usagés ne pouvant plus être acceptés à l'installation de stockage de déchets de Gadji, le temps de réactualiser l'éco-participation en y intégrant le coup d'export.
11/08/2016	Soutien à la filière des DEEE	Remettre à niveau les comptes de la filière	40 000 000 F CFP	Opération en cours. Cette opération consiste à assainir les comptes de la filière, lancée courant 2013, le temps que la province puisse contraindre un nombre important d'importateurs/producteurs à se régulariser et mettre en place des mesures imposant le respect de la réglementation (cf. chapitre 3.1 – comité du 11 août 2016 – province Sud).
11/08/2016	VHU	Evacuer le stock historique de 6 des 7 communes membres du SIVM Sud	62 383 000 F CFP	Opération en cours. Cette opération rentre dans le cadre du programme VHU. Les communes concernées sont : Boulouparis, Bourail, La Foa, Moindou, Sarraméa et Thio, pour un total de 1691 VHU.

3.2.4 Commune de Moindou

En 2014, une subvention de 2 602 058 F CFP a été accordée à la commune de Moindou. Cette somme se répartit comme suit :

Comité	Action	Objectif	Subvention TAP	Etat d'avancement fin 2016
21/11/2014	VHU	Evacuer des VHU sur la tribu de Table-Unio	705 600 F CFP	Opérations closes pour un montant de 2 644 058 F CFP : collecte et traitement de 111 VHU, 50 m³ de déchets et 20 AUP. Ces deux actions ont été portées par l'association des femmes de Table-Unio, le SIVM Sud et la ZCO. Fin 2016, les justificatifs pour paiement n'étaient pas encore fournis au secrétariat du fond.
21/11/2014	Dépôts sauvages de déchets	Evacuer des dépôts sauvages de déchets sur la tribu de Table-Unio	1 896 458 F CFP	

3.2.5 Commune de Païta

En 2014, une subvention de 1 800 000 F CFP a été accordée à la commune de Païta.

Comité	Action	Objectif	Subvention TAP	Etat d'avancement fin 2016
21/11/2014	VHU	Evacuer des VHU sur la commune	1 800 000 F CFP	Opération close à hauteur de 856 275 F CFP : collecte et traitement de 228 VHU.

3.2.6 Commune de Bourail

En 2013, une subvention de 1 848 000 F CFP a été accordée à la commune de Bourail.

Comité	Action	Objectif	Subvention TAP	Etat d'avancement fin 2016
23/04/2013	VHU	Evacuer des VHU sur la commune	1 848 000 F CFP	Opération close à hauteur de 1 008 000 F CFP : collecte et traitement de 120 VHU.
22/11/2013				

3.2.7 Commune de Canala

En 2016, une subvention de 60 715 400 F CFP a été accordée à la commune de Canala.

Comité	Action	Objectif	Subvention TAP	Etat d'avancement fin 2016
16/05/2016	Déchetterie et PAV	Fournir une aide à l'investissement pour la mise en service	60 715 400 F CFP	Opération non encore démarrée. Etudes et démarches administratives en cours Cette opération concerne l'ISDND.

3.2.8 Commune de Lifou

En 2015, une subvention de 60 000 000 F CFP a été accordée à la commune de Lifou.

Comité	Action	Objectif	Subvention TAP	Etat d'avancement fin 2016
31/07/2015	ISDND	Fournir une aide à l'investissement pour la mise en service	60 000 000 F CFP	Opération non encore démarrée. Démarches administratives en cours

4. DISPONIBILITE ET EMPLOI DU FONDS POUR 2017

Le montant disponible pour l'année 2017 s'élèverait donc à un total de 1 176 133 946 F CFP dont 187 000 000 F CFP inscrits au budget primitif 2017

Il est important de noter que la délibération modifiée n° 365 du 3 avril 2003 prévoit l'utilisation des ressources du fonds pour soutenir tous les nouveaux programmes des communes, des provinces mais également de la Nouvelle-Calédonie sur des projets tels que :

- La mise en place de la filière pour les médicaments non utilisés (MNU) portée par la DASS-NC ;
- La collecte et l'évacuation des déchets radioactifs orphelins recensés sur le territoire portée par la DIMENC.

Par ailleurs, les provinces et les communes, au travers de leurs schémas directeurs de gestion des déchets ont de nombreux projets tels que :

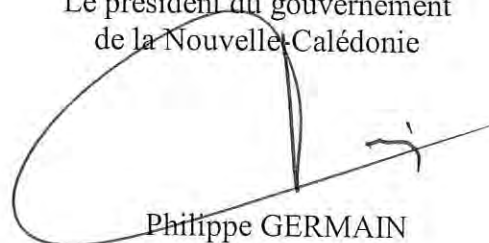
- La mise en place d'une ISDND sur la commune de l'île des Pins et le développement du CET de Koumac ;
- La réhabilitation d'anciens dépotoirs municipaux (Touho, Canala, Bourail...) ;
- La mise en place de la REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) en province des îles ;
- La mise en place de la filière des DEEE en province Nord ;
- La mise en place de la filière « emballages » et « déchets dangereux diffus des ménages » en province Sud.

A tous ces projets, se rajoute le plan d'aide pour la gestion des stocks historiques de VHU, validé lors du comité TAP d'août 2016, qui, selon les premières estimations, s'élèverait à un montant de 664 000 000 F CFP sur 5 ans.

Au travers des actions qu'il finance, et des nombreux projets à venir portés par les communes, les provinces et probablement la Nouvelle-Calédonie, le fonds TAP est aujourd'hui un outil incontournable pour la mise en place d'actions structurantes en matière de déchets à l'échelle du territoire.

Tel est l'objet du présent rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre.

Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie



Philippe GERMAIN

Annexe 1

Tableau récapitulant l'ensemble des actions financées par le fonds TAP

Utilisation des fonds TAP par la province Sud de 2004 à 2016 (327 835 257 XPF)

Domaines d'intervention	Subventions TAP	Actions	Année	Coûts par action	Résultats	Gestion des déchets en province Sud
Etudes	23 909 740 XPF	Etude de faisabilité, caractérisation de déchets en vu de la mise en place de filières (déchets dangereux diffus, caractérisation des ordures ménagères)	2008-2013	12 000 000 XPF	Six filières mises en place	En province Sud, six filières sont règlementées par le code de l'environnement. TRECODEC, éco-organisme, organise la collecte et le traitement des déchets règlementés suivants : 
		Evaluation de la REP (Responsabilité Elargie des Producteurs)	2012-2015	6 772 500 XPF	Restitution de l'étude en comité TAP de novembre 2014	
		Pojet d'implantation d'un centre de tri territorial	2010-2013	5 137 240 XPF	Restitution de l'étude en comité TAP de juillet 2015 (projet abandonné)	
Collecte et traitements de stocks historiques de déchets	221 035 517 XPF	Véhicules hors d'usage (VHU)	2008-2013	60 189 089 XPF	2814 VHU ont été collectés et traités entre 2009 et 2011	Délibération n° 06-2008/APS adoptée le 10 avril 2008, modifiée par la délibération n°11-2013/APS du 28 mars 2013 (VHU)
		Huiles usagées (HU)	2004	2 500 000 XPF	Convention pour l'analyse des huiles usagées	Délibération n° 05-2008/APS adoptée le 10 avril 2008, modifiée par la délibération n°11-2013/APS du 28 mars 2013 (Huiles usagées)
		Accumulateurs usagés au plomb (AUP)	2004-2006 et 2008	26 100 000 XPF	655 tonnes de batteries ont été collectées et exportées pour traitement	Délibération n° 04-2008/APS adoptée le 10 avril 2008, modifiée par la délibération n°11-2013/APS du 28 mars 2013 (batteries usagées)
		Piles usagées (PU)	2006-2008	6 860 000 XPF	9 tonnes de piles collectées et traitées	Délibération n° 02-2008/APS et délibération n°03-2008/*APS adoptées le 10 avril 2008, modifiées par la délibération n°11-2013/APS du 28 mars 2013 (pneus et piles)
		Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	2014-2016	16 654 407 XPF	63,7 tonnes de déchets collectés et traités	Délibération n°11-2013/APS adoptée le 28 mars 2013 (D3E)
		Condensateurs au PCB	2008-2013	11 835 265 XPF	1,5 tonnes de condensateurs évacués et traités	
		Produits phytosanitaires non utilisés (PPNU)	2011-2016	34 513 756 XPF	9,3 tonnes collectées et traitées	
		VHU SIVM Sud (VHU)	2016	62 383 000 XPF	Demande réalisée dans le cadre du programme VHU 2016-2021. Communes concernées : Boulouparis, Bourail, La Foa, Moindou, Sarraméa et Thio	
Soutien, création de structures pour la gestion des déchets	82 890 000 XPF	Opération formation/insertion de collecte et traitement des VHU	2006-2008	790 000 XPF		
		Etude de préfiguration de mise en place d'un éco-organisme	2008	20 000 000 XPF	Structuration de TRECODEC qui organise la collecte et le traitement des déchets des six filières en province sud	
		Mise en place d'observatoire des déchets des entreprises CCI-NC	2011-2012	2 100 000 XPF	Observatoire mis en place en 2011 en partenariat avec les 3 provinces. Il est géré par la CCI-NC qui organise deux comités de pilotage par an.	
		Soutiens aux filières règlementées pneus usagés & DEEE	2016	60 000 000 XPF	Soutien aux filières pneus usagés et DEEE pour palier à une situation économique peu favorable et permettre à la PS d'assainir la filière DEEE	

Utilisation des fonds TAP par les communes de la province Sud (91 766 747 XPF)						
Domaines d'intervention	Subventions TAP	Bénéficiaire	Année	Coûts par action	Action/résultats	
Collecte et traitements de stocks historiques de déchets	91 766 747 XPF	Ville de Nouméa	2009	81 000 000 XPF	Résorption de la fosse à huile de Ducos	
		Ville de Nouméa	2009	5 460 414 XPF	Stock historique de produits de lutte anti-vectorielle	
		Bourail	2013	1 848 000 XPF	120 VHU collectés et traités sur 230 prévus à ce jour	
		Moindou	2014	2 602 058 XPF	111 VHU, 50 m³ de déchets et 20 AUP collectés et traités	
		Païta	2014-2016	856 275 XPF	228 VHU collectés et traités	
Utilisation des fonds TAP par la province Nord de 2005 à 2016 (197 104 020 XPF)						
Domaines d'intervention	Subventions TAP	Actions	Réalisation	Coûts par action	Résultats	Gestion des déchets en province Nord
Etudes	4 410 000 XPF	Etude relative à l'élimination de déchets dangereux diffus	2008	4 410 000 XPF		En province Nord, cinq filières sont réglementées par le code de l'environnement. TRECODEC, éco-organisme, organise la collecte et le traitement des déchets réglementés suivants :
Collecte et traitements de stocks historiques de déchets	133 891 395 XPF	Véhicules hors d'usage (VHU)	2008-2016	49 265 395 XPF	970 VHU collectés et traités	
		Huiles usagées (HU)	2005 et 2008	31 000 000 XPF	Opération en 2005 annulée et reportée en 2008.	
		Accumulateurs usagés au plomb (AUP)	2008-2012	9 000 000 XPF	Equipements usagés collectés et traités, et organisation d'une campagne de communication.	Délibération n°2012-426/APN du 26 octobre 2012 instaure le principe de responsabilité élargie des producteurs et règlemente la gestion de 5 filières de déchets : les piles usagées, les batteries usagées, les pneus usagés, les huiles usagées ainsi que les véhicules hors d'usage.
		Piles usagées (PU)	2008-2012	9 000 000 XPF		
		Pneumatiques usagées	2011-2012	126 000 XPF	Pneumatiques collectées et traitées sur les communes de Koné et Touho	
		Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	2014-2017	26 000 000 XPF	210 m³ d'équipements collectés sur la zone VKP et demandes de Poindimié et du SIVM Nord en cours. Le traitement va être pris en charge par TRECODEC dans le cadre d'une convention.	En décembre 2013, l'éco-organisme TRECODEC a été agréé pour les 5 filières de déchets sur la période 2014-2018.
		Produits phytosanitaires non utilisés (PPNU)	2013-2016	9 500 000 XPF	1,12 tonnes de produits collectés et traités en partenariat avec la CANC	
Soutien, création de structures pour la gestion des déchets	58 802 625 XPF	Mise en place d'observatoire des déchets des entreprises CCI-NC	2011-2012	1 100 000 XPF	Observatoire mis en place en 2011 en partenariat avec les 3 provinces. Il est géré par la CCI-NC qui organise deux comités de pilotage par an.	
		Résorption du dépotoir de Touho	2016	57 702 625 XPF		
Utilisation des fonds TAP par les communes de la province Nord (60 715 400 XPF)						
Domaines d'intervention	Subventions TAP	Bénéficiaire	Année	Coûts par action	Action/résultats	
Soutien, création de structures pour la gestion des déchets	60 715 400 XPF	Mise en place d'une déchetterie à Canala en complément de l'ISDND co-financée par la commune, l'ADEME et la province Nord	2016	60 715 400 XPF	Le projet est prévu pour 2016-2017	

Utilisation des fonds TAP par la province des îles Loyauté de 2005 à 2015 (176 598 492 XPF)						
Domaines d'intervention	Subventions TAP	Actions	Réalisation	Coûts par action	Résultats	Gestion des déchets en province des îles Loyauté
Collecte et traitements de stocks historiques de déchets	63 096 741 XPF	Véhicules hors d'usage (VHU)	2008-2011 et 2012	15 342 993 XPF	56 tonnes traitées	En province des îles Loyauté, deux filières sont pour l'instant règlementées. La collecte est organisée par la province et le traitement par TRECODEC, éco-organisme :  
		Huiles usagées (HU)	2007 et 2008-2011	11 408 628 XPF	27 tonnes traitées pour la période de 2008-2011	
		Accumulateurs usagés au plomb (AUP)	2007 et 2008-2011	10 360 830 XPF	49 tonnes traitées	Délégation n°2007-60/API adoptée le 30 août 2007 relative à l'élimination des huiles usagées : la filière est en place et opérationnelle depuis 2008.
		Métaux	2008-2011	5 712 417 XPF	106 tonnes traitées	
		Canettes	2008-2011	68 145 XPF	2 tonnes traitées	Délégation n° 2007-61/API adoptée le 30 août 2007 relative à l'élimination des batteries usagées : la filière est opérationnelle.
		Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	2008-2011	7 263 643 XPF	34 tonnes traitées	
		Communication	2008-2011	0 XPF	Pris en charge par la province	
		Encombrants	2008-2011	6 693 057 XPF	83 tonnes traitées	
		Mise en place filières piles, huiles, batteries et pneus usagés	2008	6 247 028 XPF	Quatre délibérations adoptées & filières opérationnelles	
Soutien, création de structures pour la gestion des déchets	113 501 751 XPF	Centre de Tri et de Transit de Lifou	2008-2011	67 808 529 XPF	En fonctionnement depuis 2013	
		Centre de Tri et de Transit d'Ouvéa	2009-2015	24 452 972 XPF	Ouverture prévue en 2016	
		Evacuation des déchets du CET Maré	2016	10 998 750 XPF	Action de réhabilitation réalisée suite à l'incendie du CET (1000 m³ de déchets métalliques envoyés pour traitement sur Nouméa)	
		Réhabilitation décharge de Tiga	2016	8 641 500 XPF	Opération réalisée dans le cadre de la mise en place d'un centre de tri et de transit des déchets	
		Mise en place d'observatoire des déchets des entreprises CCI-NC	2011-2012	1 600 000 XPF	Observatoire mis en place en 2011 en partenariat avec les 3 provinces. Il est géré par la CCI-NC qui organise deux comités de pilotage par an.	
Utilisation des fonds TAP par les communes des îles Loyauté (60 000 000 XPF)						
Domaine d'intervention	Subventions TAP	Actions	Réalisation	Coûts par action	Résultats	
Soutien, création de structures pour la gestion des déchets	60 000 000 XPF	Mise en place d'une nouvelle installation de stockage de déchets ménagers (ISD) sur la commune de Lifou co-financée par la commune, l'Etat et la province des îles Loyauté	2015	60 000 000 XPF	Le projet est prévu pour 2017-2018	

Annexe 2

Demande présentée par la commune de Canala au comité du 26 mai 2016



NOUVELLE-CALÉDONIE
Province Nord
Commune de Canala

Canala, le 22 Janvier 2016

Le Maire à Monsieur le Directeur
de la Direction des Mines et de
l'Energie de la Nouvelle-Calédonie

N/Ref : //mc/16/TG/OT
Objet : Demande de subvention au titre du
fonds TAP
PJ : 2 dossiers

DIRECTION DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ENERGIE
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
Arrivé le - 1 FEV. 2016
Enregistré le - 1 FEV. 2016
N° CE 16 - 3160 - 81-230

1 ter rue Unger
Vallée du Tir
B.P. 465
98845 Nouméa CEDEX

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli deux dossiers. Le premier portant sur la résorption du dépotoir municipal et le second relatif à l'installation d'une déchetterie et ses annexes sur le site de l'ISD de Canala.

Il s'agit pour la commune de Canala de financer ces installations dédiées à la collecte et au traitement des déchets ménagers, encombrants et polluants et d'engager la collectivité dans l'organisation du tri des déchets dès la mise en place de ces équipements.

A ce titre, j'ai l'honneur de solliciter une subvention d'un montant total de 99 409 500 francs CFP, au titre du fonds de la taxe de soutien aux actions de lutte contre les pollutions (TAP) pour la réalisation de ces projets :

- Déchetterie : subvention de 60 715 400 francs CFP (coût total du projet = 171 643 480 francs CFP) ;
- Résorption : subvention de 38 694 100 francs CFP (coût total du projet = 48 367 625 francs CFP).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire


Gilbert TYUIENON

1, rue Marcel Nonnaro • Canala • 98 813 • Kanaky/Nouvelle-Calédonie
Tél.: (687) 42.31.09 • Fax : (687) 42.32.67 • accueil@mairie-canala.nc



NOUVELLE-CALÉDONIE
Province Nord
Commune de Canala

Canala, le 12 mai 2016

Le Maire

à

Monsieur le Directeur de la Direction des Mines
et de l'Energie de la Nouvelle-Calédonie

**1 ter rue Unger
Vallée du Tir
98845 Nouméa CEDEX**

N/Réf : 758 /16/mc/TG/OT
Objet : Proposition de plans de financement -
projets fonds TAP

Monsieur le Directeur,

Afin de compléter la demande de subvention déposée par la commune de Canala en date du 22 janvier 2016 (courrier référencé n°87/mc/16/TG/OT), j'ai le plaisir de vous transmettre une actualisation du plan de financement des projets de déchetterie et de résorption du dépotoir municipal ainsi qu'un rappel des investissements déjà réalisés dans le cadre de la modernisation de la gestion des déchets de la commune de Canala.

Historique du dossier

Pour votre information, en 2001, suite à des analyses révélant la présence de mercure dans les eaux environnant le dépotoir municipal situé au sein du village, la commune de Canala a publié, dans un souci de santé publique, un arrêté interdisant à la population la pêche et la baignade à proximité du dépotoir municipal.

Afin de fermer définitivement le dépotoir municipal tout en proposant une alternative pour le stockage des déchets, la commune de Canala s'est engagé dès 2002 dans l'élaboration d'un schéma directeur communal de gestion des déchets pour aboutir, en 2008, au lancement d'un marché public pour la réalisation du Centre de Stockage de Déchets (CET) et pour la résorption du dépotoir municipal. Les travaux de terrassement débutent la même année, la province Nord cofinçant l'opération à hauteur de 80%.

Le projet s'est cependant heurté dès 2009 à l'évolution de la réglementation provinciale en matière de protection de l'environnement qui a conduit à une interruption du chantier et à une refonte complète du projet initial. L'ajout d'infrastructures complémentaires (renforcement de la barrière passive, réalisation d'un bassin d'orage complémentaire, création d'installation de traitement des lixiviats par lagunage) permet de faire évoluer le projet de CET en ISD (Installation de Stockage des Déchets).

Les travaux reprennent en 2012 et l'ISD de Canala est inauguré en novembre 2015. On notera que la résorption du dépotoir est résiliée du marché public compte tenu de la forte évolution du site du dépotoir qui nécessite une actualisation du projet initial de réhabilitation

Le détail du montant des opérations engagées est présenté dans les 2 tableaux ci-après.





NOUVELLE-CALÉDONIE
Province Nord
Commune de Canala

Tranche 1 : Création du Centre d'Enfouissement Technique communal (2008-2010)

OPERATIONS	Province Nord 80%	Commune de Canala 20%	TOTAL
Tranche 1 Création du CET communal	128 800 000 FCFP	32 200 000 FCFP	161 000 000 FCFP
Observations	<i>Delib. n° 2008-302/APN</i>		

Tranche 2 : Traitement des lixiviats et viabilisation du site (2010-2014)

OPERATIONS	Province Nord 80%	Commune de Canala 20%	TOTAL
Tranche 2 Aménagement ISD	83 200 000 FCFP	20 800 000 FCFP	104 000 000 FCFP
Observations	<i>Delib. n° 2011-270/APN</i>		

Déchetterie / Points d'Apport Volontaire et résorption du dépotoir

La poursuite du programme de modernisation de la gestion des déchets de la commune de Canala prévoit pour les années 2016 / 2017 :

- La création d'une déchetterie complétée par un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) répartis sur l'ensemble de la commune (Tranche 3) ;
- La résorption du dépotoir municipal et de plusieurs dépotoirs sauvages situés à travers de son territoire.

Afin de finaliser la réalisation de la tranche 3 de l'ISD (Aménagement de la déchetterie, installation d'un réseau de points d'apport volontaires, équipements et machinisme associés) tout en supportant les coûts d'exploitation de la structure mise en service en novembre 2015, la commune s'est rapprochée de nouveaux partenaires à travers la création d'un syndicat intercommunal Centre Est le 14 janvier 2016 avec les communes de Thio et Kouaoua. Les 3 communes pourraient mutualiser la gestion de l'Installation une fois celle-ci finalisée.

Par ailleurs, en parallèle de l'actualisation du projet de résorption du dépotoir municipal et des dépotoirs sauvages, un état environnemental du site a été engagé afin d'apporter des éléments analytiques quantitatifs relatifs à l'impact du dépotoir sur son environnement. L'engagement de cette démarche était attendu par les services ICPE de la Province Nord et de l'Ademe (échange technique courant 2015). Les engagements financiers de la commune pour ces postes sont d'un montant total de 4 265 843 F CFP.

Demande du soutien financier du Fonds TAP

En sollicitant pour la première fois le fonds TAP sur cette opération, la commune souhaite bénéficier dans un contexte de restriction budgétaire, d'un soutien pour la finalisation du projet « Installation de stockage des déchets et d'une déchetterie » dans lequel elle a investi au total près de 53 000 000 FCFP en travaux et plus de 26 416 000 FCFP en frais d'études et signalétique sur les dix dernières années.





NOUVELLE-CALÉDONIE
Province Nord
Commune de Canala

Enfin, l'effort important engagé par la commune en faveur de la modernisation du traitement des déchets sur son territoire ne serait pas tout à fait abouti, si aucune action n'était envisagée pour résorber les anciens dépotoirs. C'est pourquoi, nous soumettons également à votre approbation une proposition de plan de financement du projet de résorption du dépotoir municipal en rappelant l'investissement récent de la commune à hauteur de plus de 4 000 000 F CFP.

Les plans de financement suivants vous sont donc proposés :

OPERATIONS	Province Nord 64,6%	Fonds TAP 35,4%	TOTAL
Tranche 3 Déchetterie + Points d'apport volontaire	110 928 080 FCFP dont part ADEME = 48 843 720 FCFP	60 715 400 FCFP	171 643 480 FCFP
Observations	<i>Delib. n° 2014-283/APN et n°2014-347/APN</i>	<i>Demande 22/01/16 = 60 715 400 F.CFP</i>	

OPERATIONS	Province Nord 80%	Fonds TAP 20%	TOTAL
Résorption du dépotoir municipal	38 694 100 FCFP dont ADEME	9 673 525 FCFP	48 367 625 FCFP
	<i>Delib. N°16/04/2016 CM Canala</i>	<i>Demande 22/01/16 = 38 694 100 F.CFP</i>	

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Le Maire,
Gilbert TUYENON



Annexe 3

Demandes présentées par la province Sud au comité du 11 août 2016



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nouméa, le 29 JUIL 2016

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau de la Gestion
des Déchets

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 00

Télécopie :
20 30 06

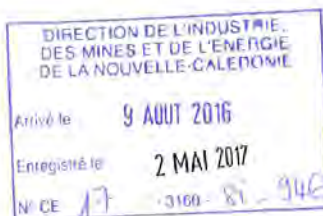
Courriel :
denv.contact@province-
sud.nc

affaire suivie par :
Alexandra Malaval-Cheval

N° 2016- 21277/DENV

Le Président

à



Comité de gestion du Fonds de soutien
aux actions de lutte contre les pollutions
Direction de l'industrie, des mines
et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie
DIMENC
BP 465
98846 Nouméa cedex

Objet : demande financière de la province Sud au comité TAP

Pièce jointe : tableau financier et tonnages pour la filière DEEE – barème de contribution de TRECODEC pour 2016

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte de crise économique de plus en plus ressenti en Nouvelle-Calédonie, certaines des filières déchets réglementées en province Sud connaissent actuellement de graves difficultés financières : la chute des cours des métaux et des matières premières, les fluctuations des prix du pétrole et la conjoncture économique mondiale ont un impact particulièrement sensible sur la demande et sur les coûts de traitement des déchets à l'extérieur. Depuis 2015, les deux filières les plus impactées sont les pneus usagés réglementés depuis 2008 et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), réglementés depuis décembre 2013.

La province Sud souhaite donc porter à la connaissance des membres du comité de gestion du fonds TAP la situation préoccupante de ces 2 filières, en soumettant une demande d'aide exceptionnelle destinée à maintenir leur équilibre financier et afin d'éviter des blocages et la désorganisation dommageables qui pourraient advenir, faute de mesures appropriées.

1- Situation de la filière DEEE

Malgré le succès de cette filière en termes de structuration et de volume des DEEE collectés, le dernier rapport de Trecodec à fin 2015 montre un risque majeur de déséquilibre structurel de la filière dû à deux principaux facteurs :

1. les tonnages collectés par la filière ont été beaucoup plus importants que prévus (1 167 t en 2015 contre 563 t en 2014), dépassant même l'objectif de collecte de 30% du gisement fixé pour le terme 2018 de l'actuel plan de gestion. Sur les 5 premiers mois de 2016, l'éco-organisme a déjà réalisé plus des 3/4 de son objectif annuel de collecte, et dépassé l'objectif pour la catégorie gros électroménager Froid (GEMF), cf. tableau en annexe.
2. forte augmentation des tarifs des opérateurs locaux, multipliés par 3 depuis le début de l'année 2015 (chute prolongée des cours des métaux et matières de recyclage, fermeture de plusieurs marchés régionaux d'exportation des DEEE).

Face à ces constats, la commission d'agrément DEEE du 2 décembre 2015 a décidé d'augmenter l'éco-participation pour la majorité des équipements réglementés de la filière. Certaines éco-participations dépassent à présent 5% de la valeur neuve desdits équipements, sans toutefois atteindre le seuil considéré comme critique de 10 % (cf. en annexe les adaptations adoptées au barème DEEE de contributions de TRECODEC pour 2016).

Malgré ces dispositions, TRECODEC a alerté la province Sud fin juillet sur l'augmentation du déficit de cette filière, particulièrement pour le gros électroménager (- 13 millions sur 2015 et -12 millions sur les 5 premiers mois de 2016). Vous trouverez en annexe le tableau financier pour 2016 par catégorie. L'ensemble de la filière DEEE enregistre un déficit cumulé de 44 millions à la fin 2015.

Pour permettre à la filière DEEE de surmonter cette période, de rechercher et mettre en œuvre tous moyens de minimiser ces pertes (modalités de prétraitements, meilleure valorisation et réemploi en local, etc.), la province Sud sollicite du fonds TAP une aide financière exceptionnelle à hauteur de 40 000 000 francs/an CFP, soit la prise en charge de la moitié du déficit cumulé (2015 et prévisionnel 2016) estimé à 80 000 000 francs. Afin de justifier cette dépense, l'ensemble des documents comptables et financiers utiles de l'éco-organisme pourront être transmis au comité.

2- Situation de la filière pneus usagés

La filière « pneus usagés » rencontre un vif succès depuis sa mise en place avec près de 3000 tonnes collectés en 2015. Un procédé de valorisation a été développé par un opérateur privé consistant à cisailer les pneus en chips pour obtenir un matériau drainant de substitution, le DRAINNGOM. En raison de la conjoncture économique actuelle (absence de chantiers de travaux publics notamment) la commercialisation de ce matériau s'avère nettement plus difficile que prévu. L'opérateur se voit donc dans l'obligation d'exporter des volumes croissants de chips de pneus, avec un impact sur le coût moyen de traitement multiplié par 2,5.

Une augmentation de l'éco-participation est envisagée, mais ne comblerait pas l'ensemble des coûts d'exportation. La province Sud sollicite donc une aide exceptionnelle de 20 000 000 pour financer l'exportation de 2 000 tonnes de pneus, correspondant à 50% du surcoût total estimé sur les 6 prochains mois.

Au moyen de ces deux exemples, la province Sud souhaite qu'une discussion puisse s'ouvrir au sein du comité, afin de réfléchir aux moyens que le fonds TAP disposerait pour soutenir de manière exceptionnelle les filières réglementées en période de crise économique. L'objectif de notre collectivité et des professionnels engagés dans la gestion sous le mode REP est de maintenir les dispositifs en place, et de contenir un montant raisonnable des éco-participations pour les consommateurs.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Président et par délégation,
Le directeur de l'environnement**


Jean-Marie LAFOND

Données de l'éco-organisme TRECODEC pour la filière d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

1 - Le tableau de l'état financier des filières. Ces chiffres sont arrêtés à mai 2016.

GEM FROID		2014 (en millier XPF)	2015 (en millier XPF)
Solde		-5 709	-13 585
Cumul		-5 709	-19 294
GEM HF		2014 (en millier XPF)	2015 (en millier XPF)
Solde		3 602	-1 804
Cumul		3 602	1 798
INFORMATIQUE		2014 (en millier XPF)	2015 (en millier XPF)
Solde		-1 980	-15 287
Cumul		-1 980	-17 267
ECRANS		2014 (en millier XPF)	2015 (en millier XPF)
Solde		-5 034	-12 134
Cumul		-5 034	-17 168
LAMPES		2014 (en millier XPF)	2015 (en millier XPF)
Solde		5 816	3 457
Cumul		5 816	9 273
TELECOMMUNICATION		2014 (en millier XPF)	2015 (en millier XPF)
Solde		-921	-727
Cumul		-921	-1 648
TOTAL Solde (Déficit)		-4 226	-40 080
TOTAL Cumul		-4 226	-44 306

2- Tonnages collectés

	2014 (en tonnage)	2015 (en tonnage)	2016 jusqu'à mai (en tonnage)
GEM FROID			
<i>Objectifs fixés dans le plan de gestion</i>	42	150	224
<i>Les tonnages réalisés par TRECODEC</i>	197	522	261
<i>Variation</i>	155	372	37
GEM HF			
<i>Objectifs fixés dans le plan de gestion</i>	42	150	224
<i>Les tonnages réalisés par TRECODEC</i>	210	369	113
<i>Variation</i>	168	219	-111
INFORMATIQUE			
<i>Objectifs fixés dans le plan de gestion</i>	19	70	102
<i>Les tonnages réalisés par TRECODEC</i>	92	209	75.5
<i>Variation</i>	73	139	-26.5
ECRANS			
<i>Objectifs fixés dans le plan de gestion</i>	13	48	70
<i>Les tonnages réalisés par TRECODEC</i>	57.5	98	50
<i>Variation</i>	44.5	50	-20
TELECOMMUNICATION			
<i>Objectifs fixés dans le plan de gestion</i>	5	17	26
<i>Les tonnages réalisés par TRECODEC</i>	6	4	1
<i>Variation</i>	1	-13	-25
LAMPES			
<i>Objectifs fixés dans le plan de gestion</i>	3	10	14
<i>Les tonnages réalisés par TRECODEC</i>	1.5	4.5	2
<i>Variation</i>	-1.5	-5.5	-12
TOTAL			
<i>Total Objectifs fixés dans le plan de gestion</i>	124	445	660
<i>TOTAL tonnages réalisés TRECODEC</i>	564	1206.5	502.5
<i>Variation</i>	440	761.5	-157.5





Barème et mode de détermination de l'éco-participation à compter du 1er Mai 2014
 Le barème de contribution pour les DEEE de TRECDEC est modifiable annuellement, suivant les modalités prévues à l'article 422-7 de la réglementation provinciale Sud-ain de recycler au plus près les coûts de la filière. Ce barème synthétise l'ensemble des coûts de la filière, de la collecte auprès des détenteurs jusqu'au traitement et à la valorisation. Ce barème inclut également les frais de fonctionnement de TRECDEC. Le barème DEEE intègre déjà l'éco-participation de la filière Piles et Accumulateurs Usagés (PAU). Pas de double facturation.

Les listes ci-jointes sont données à titre indicatif par catégories et ne sont pas limitatives.

Barème 2016				2015
Electro-ménager (EM)				
	Code éco-participatif	Barème unitaire TSS incluant FCEP	Barème unitaire TSS incluant FCEP	
GTM Froid professionnel	> 350 Kg			
	Cave à vin, réfrigérateur, congélateur, fontaine à eau etc.	1.10		
	Climatiseurs, pompe à chaleur	1.11	15000	
	de 40 kg à < 350 kg			
Gros EM Froid	Cave à vin, réfrigérateur, congélateur, fontaine à eau etc.	1.20		
	Climatiseurs, pompe à chaleur	1.21	10000	
	de 40 kg à < 70 kg			
	Cave à vin, réfrigérateur, congélateur, fontaine à eau etc.	1.30		
Moyen EM Froid	Climatiseurs, pompe à chaleur	1.31	2000	1500
	de 20 kg à < 40 kg			
	Cave à vin, réfrigérateur, congélateur, fontaine à eau etc.	1.40		
	Climatiseurs, pompe à chaleur	1.41	1200	700
Petit EM Froid	< 20 Kg			
	Cave à vin, réfrigérateur, congélateur, fontaine à eau etc.	1.50		
	Climatiseurs, pompe à chaleur	1.51	1000	
GTM Froid non professionnel	> 350 Kg			
	Lavage séchage	2.10		
	Equipements de cuisine et de maison	2.11	10000	
	Autres	2.12		
Gros EM Froid non professionnel	de 70 kg à < 350 kg			
	Lavage séchage	2.20		
	Equipements de cuisine	2.21	7000	
	Autres	2.22		
Moyen EM Froid non professionnel	de 40 kg à < 70 kg			
	Lavage séchage	2.30		
	Equipements de cuisine et de maison	2.31	1000	700
	Autres	2.32		
Petit EM Froid non professionnel	de 20 kg à < 40 kg			
	Lavage séchage	2.40		
	Equipements de cuisine	2.41	600	400
	Autres	2.42		
Petit EM Froid non professionnel	< 20 Kg			
	Lavage séchage	2.50		
	Equipements de cuisine et de maison	2.51	100	400
	Autres dont ventilateurs et micro onde premier prix	2.52		
Informatique				
	Code éco-participatif	Barème unitaire TSS incluant FCEP	Barème unitaire TSS incluant FCEP	
Ordinateurs	Ordinateur "tout en 1" (BIC, écran, clavier, souris), PTV, caisse enregistreuse	3.10	1500	
	PC, ordinateur portable	3.11	1000	500
	Tablette, client léger	3.12	500	500
Ecran	Téléviseur et moniteur avec écran de taille ≥ 50 pouces	3.21	1000	
	Téléviseur et moniteur avec écran de taille ≥ 32 pouces, vidéoprojecteur	3.22	1000	1000
	Téléviseur et moniteur avec écran de taille < 32 pouces	3.23	500	500
Serveur	Serveur	3.30	2000	500
Accessoire	Clavier, souris, webcam, HDD externe, USB, casque, micro SD, modem etc.	3.40	50	20
Carte	RAM, HDD, carte, alimentation, CPU	3.51	100	20
Stockage / sauvegarde	SAN NAS LTO DAT sauvegarde sur bande (Public : < 4 HDD)	3.50	200	500
	SAN NAS LTO DAT sauvegarde sur bande (Pro : ≥ 4 HDD)	3.51	2000	500
Télécom	Switch, routeur, firewall, HUB (Public : < 8 ports)	3.60	200	20
	Switch, routeur, firewall, HUB (Pro : ≥ 8 ports), IPBX	3.61	1000	20
Autre	< 100g	3.70	200	500
	≥ 1 Kg et < 3 Kg	3.71	1000	500
	≥ 3 Kg	3.72	10000	500
Impression / Reproduction	Imprimante / Scanner / MFP Jet Encre A4	3.80	200	500
	Imprimante / Scanner / MFP Laser A4 + 3D	3.81	1000	1000
	Imprimante / Scanner / MFP Laser A3	3.82	4000	2000
	Autre A3 Scanner	3.83	5000	2000
Paires	Balance et bascule grand public	3.90	200	
	Balance et bascule professionnelle	3.91	5000	2000
Télécommunication				
	Code éco-participatif	Barème unitaire TSS incluant FCEP	Barème unitaire TSS incluant FCEP	
Téléphone / GSM, téléphone avec et sans fil, répondeur, etc.		4.10	100	100
	Smartphone	4.11	200	100
Equipement multimédia	TPE, machines à adhésifs, etc.	4.20	1000	
SECURITE	Matériels de surveillance, accès et intrusion			
	Thermostat et régulateur, alarmes	4.30	100	20
Lampes				
	Code éco-participatif	Barème unitaire TSS incluant FCEP	Barème unitaire TSS incluant FCEP	
Ampoule - Ex: LBC, led, néon		5.10	30	20 / 50
	Support à ampoule indissociables - Ex: spot led	5.20	60	50
	Lampe à décharge Sodium / Iodure	5.30	300	

**DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau de la Gestion
des Déchets

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 00

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
denv.contact@province-
sud.nc

affaire suivie par :
Victoire Escalon

N° 2016-13819 /DENV

Nouméa, le 18 MAI 2016

Le Directeur

à

Comité de gestion du Fonds de soutien aux actions de lutte
contre les pollutions
Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la
Nouvelle-Calédonie
DIMENC
BP 465
98846 Nouméa cedex

Objet : demande financière de la province Sud au comité TAP

Pièces jointes : bilan de l'utilisation des fonds TAP par la province Sud, recensement de la
ville du Mont-Dore, estimation des coûts

Mesdames et Messieurs,

Lors du comité du 31 juillet 2015, des besoins concernant des opérations de collecte et de
traitement de stocks historiques de VHU ont été identifiés. L'objectif étant de connaître l'impact
financier sur le fonds et de décider du niveau de soutien de la TAP pour ce type d'opération, il a
été convenu que les trois provinces établissent un recensement des VHU sur leur territoire.

La province Sud a, par courrier du 9 février 2016, sollicité l'ensemble des communes de son
territoire pour connaître le nombre de véhicules hors d'usage qui pourrait faire l'objet d'une
nouvelle opération de déstockage dans le cadre du fonds TAP.

A ce jour, la province Sud est en capacité de présenter un premier recensement pour le
compte des communes, ainsi qu'une estimation des coûts associés :

Communes /syndicats	Nombre de VHU	Coûts de collecte et de traitement (sans dépollution sur site)	Coûts de collecte et de traitement (avec dépollution sur site)
SIVM Sud (6 communes)	2 370	68 400 000	87 360 000
Mont-Dore	243	4 860 000	6 804 000
Nouméa	220	3 630 000	5 390 000
Total	2 833	76 890 000	99 554 000

La province Sud souhaite lors du prochain comité du 26 mai 2016 :

- demander l'aide du fonds pour réaliser le déstockage des VHU situés sur le territoire
du SIVM Sud, des communes du Mont-Dore et de Nouméa (les communes se
chargeant de conclure les conventions avec le fonds TAP et de réaliser les
opérations) ;
- obtenir un délai supplémentaire pour les communes qui n'ont pu recenser les VHU à
déstocker à temps pour ce comité (Yaté, Ile des Pins, Dumbéa, Païta).

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement

Jean-Marie LAFOND
Jean-Marie LAFOND

Estimation du stock historique de VHU et des coûts de l'opération d'élimination sur le territoire du SIVM Sud Sans dépollution in situ								
Commune	Stocks historiques de VHU	Regroupement		Transport vers centre de traitement		Traitement		Montant élimination du stock historique de VHU (Cfp)
		Prix unitaire (Cfp)	Total	Prix unitaire (Cfp)	Total	Prix unitaire (cfp/tonne)	Total	
Boulouparis	350	8 000	2 800 000	11 000	3 850 000	8 000	2 800 000	9 450 000
Bourail	700	8 000	5 600 000	13 500	9 450 000	8 000	5 600 000	20 650 000
La Foa	320	8 000	2 560 000	11 500	3 680 000	8 000	2 560 000	8 800 000
Moindou	400	8 000	3 200 000	12 000	4 800 000	8 000	3 200 000	11 200 000
Sarraméa	100	8 000	800 000	12 000	1 200 000	8 000	800 000	2 800 000
Farino	opération VHU effectuée en régie au 1er trimestre (39 VHU)							
Thio	500	9000	4 500 000	14 000	7 000 000	8 000	4 000 000	15 500 000
Total	2 370		19 460 000		29 980 000		18 960 000	68 400 000

Estimation du stock historique de VHU et des coûts de l'opération d'élimination sur le territoire du SIVM Sud Avec dépollution in situ								
Commune	Stocks historiques de VHU	Regroupement		Transport vers centre de traitement		Traitement		Montant élimination du stock historique de VHU (Cfp)
		Prix unitaire (Cfp)	Total	Prix unitaire (Cfp)	Total	Prix unitaire (cfp/tonne)	Total	
Boulouparis	350	8 000	2 800 000	11 000	3 850 000	16 000	5 600 000	12 250 000
Bourail	700	8 000	5 600 000	13 500	9 450 000	16 000	11 200 000	26 250 000
La Foa	320	8 000	2 560 000	11 500	3 680 000	16 000	5 120 000	11 360 000
Moindou	400	8 000	3 200 000	12 000	4 800 000	16 000	6 400 000	14 400 000
Sarraméa	100	8 000	800 000	12 000	1 200 000	16 000	1 600 000	3 600 000
Farino	opération VHU effectuée en régie au 1er trimestre (39 VHU)							
Thio	500	9000	4 500 000	14 000	7 000 000	16 000	8 000 000	19 500 000
Total	2 370		19 460 000		29 980 000		37 920 000	87 360 000

Estimation du stock historique de VHU et des coûts de l'opération d'élimination sans dépollution in situ								
Commune	Stocks historiques de VHU	Regroupement		Transport vers centre de traitement		Traitement		Montant élimination du stock historique de VHU (Cfp)
		Prix unitaire (Cfp)	Total	Prix unitaire (Cfp)	Total	Prix unitaire (cfp/tonne)	Total	
Nouméa	220	5 000	1 100 000	3 500	770 000	8 000	1 760 000	3 630 000
Mont-Dore	243	5 000	1 215 000	7 000	1 701 000	8 000	1 944 000	4 860 000
Total	463		2 315 000		2 471 000		3 704 000	8 490 000

Estimation du stock historique de VHU et des coûts de l'opération d'élimination avec dépollution in situ								
Commune	Stocks historiques de VHU	Regroupement		Transport vers centre de traitement		Traitement		Montant élimination du stock historique de VHU (Cfp)
		Prix unitaire (Cfp)	Total	Prix unitaire (Cfp)	Total	Prix unitaire (cfp/tonne)	Total	
Nouméa	220	5 000	1 100 000	3 500	770 000	16 000	3 520 000	5 390 000
Mont-Dore	243	5 000	1 215 000	7 000	1 701 000	16 000	3 888 000	6 804 000
Total	463		2 315 000		2 471 000		7 408 000	12 194 000

Annexe 4

Demandes présentées par la province Nord au comité du 11 août 2016



Direction du Développement
Economique
et de l'Environnement

N° 6098- 1289 /2016

NOUVELLE-CALÉDONIE

PROVINCE NORD

B.P. 41 – 98860 KONE

Tél. : (687) 47.72.39

Fax : (687) 47 71 35

Koolné, le 7^{er} avril 2016

RAPPORT AU COMITE DE GESTION DU FONDS DE SOUTIEN AUX ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS EN DATE DU 11 AOUT 2016, A CANALA

Le présent rapport concerne les subventions dont a bénéficié la province Nord :

- en 2008, d'un montant de 55 000 000 F, pour la gestion de stocks historiques de VHU, AUP, PAU, et HU
- En 2011, d'un montant de 13 100 000 F pour la gestion de stocks historiques de pneumatiques usagés ainsi que le financement de la mise en place d'un observatoire des déchets par la Chambre de commerce et d'industrie.
- En 2013, d'un montant de 9 500 000 F, pour la gestion des stocks historiques des produits phytosanitaires par la chambre de d'agriculture de la Nouvelle-Calédonie (CANC), organisée en 2 opérations, l'une en 2013 et l'autre en 2014.
- en 2013, d'un montant de 40 000 000 F, pour la gestion de stocks historiques de VHU ;
- en 2013, d'un montant de 10 000 000 F, pour la gestion de stocks historiques de D3E.

Il vous est soumis, par convention en cours (non clôturée), le financement d'actions de lutte contre les pollutions et par opérations le détail de suivi de celles-ci ainsi que leur état d'avancement en date 22/06/2016, et les projets à venir.

1. OPERATIONS FINALISEES

1.1. Convention n° C109-3160-SI-395 /GNC du 27/04/2009 . et avenants

Gestion stocks historiques de VHU, AUP, PAU, HU/ Campagne de communication			Etat d'avancement au 13/05/2016
Suivi d'exécution financière			
Subvention	55 000 000 F CFP		
Montant engagé	55 085 000 F CFP (53 410 000 F CFP)		
% engagement	97,11%		
Réalisation Financière	51 675 395 F CFP		
% réalisation	96,75%		
Disponible	3 324 605 F CFP		
		Collecte stocks historiques de VHU, AUP, PAU, HU/ Campagne de communication + étude « déchets dangereux diffus ». L'ensemble des opérations clôturées. <i>Suite au comité du 26 mai 2016 : un rapport technique en annexe du présent rapport détaille l'ensemble des opérations réalisées dans le cadre de cette convention et appuie la demande de subvention de 3.6 MF correspondant au solde de la convention sus visée.</i>	

1.2. Convention n°CS12-3160-SI-337/ GNC du 15/06/2012

Gestion des stocks historiques de pneumatiques usagés			Etat d'avancement au 13/05/2016
Suivi d'exécution financière			
Subvention	12 000 000 F CFP		
Montant engagé	126 000 F CFP		
% engagement	1%		
Réalisation Financière	126 000 F CFP		
% réalisation	100%		
Disponible	11 874 000 F CFP		
		BC n° 12/0641/04407 Collecte de pneumatiques usagés sur 2 communes Collecte des pneumatiques usagés sur Koné et Touho. <i>Justificatifs de dépenses transmis au secrétariat du comité de gestion le 10/03/2015.</i>	

1.2. Convention n° C112-3160-SI-721-GNC du 04/01/2013

Observatoire des déchets			
Suivi d'exécution financière			Etat d'avancement au 13/05/2016
Subvention	1 100 000 F CFP		Rendu de travaux. Opération soldée. <u>Justificatifs de dépenses transmis le 10/03/2015, en attente clôture de la convention.</u>
Montant engagé	1 100 000 F CFP		
% engagement	100%		
Réalisation Financière	1 100 000 F CFP		
% réalisation	100%		
Disponible	0 F CFP		

1.3. Gestion de stocks historiques de PPNU et EVPP (opération 2015)

Gestion des stocks historiques de PPNU (et EVPP) 2013			
Suivi d'exécution financière			Etat d'avancement au 13/05/2016
Subvention	4 500 000	F.CFP	Opération de collecte et de traitement des PPNU et EVPP en PN. pour l'année 2013: recensement de 1340 kg de PPNU, collecte et traitement de 1012 kg de PPNU. Opération soldée. <i>En attente de la notification de la convention entre la PN et la DIMENC. signée par la PN le 31/10/2015. Le bilan d'opération sera transmis au secrétariat du comité de gestion TAP après signature de ladite convention.</i>
Montant engagé	4 500 000	F.CFP	
% engagement	100,00%		
Réalisation Financière	4 500 000	F.CFP	
% réalisation	100,00%		
Disponible	-		

2. OPERATIONS EN COURS

2.1. Gestion des stocks historiques de PPNU et EVPP (opération 2014)

Gestion des stocks historiques de PPNU (et EVPP) 2014			Etat d'avancement au 13/05/2016
Suivi d'exécution financière			
Subvention	5 000 000 F.CFP		
Montant engagé	5 000 000 F.CFP		
% engagement	100,00%		
Réalisation Financière	1 500 000 F.CFP		
% réalisation	30,00%		
Disponible	-		

Opération de collecte et de traitement des PPNU et EVPP en PN, pour l'année 2014: recensement en cours, programmation de collecte et de traitement décalée, et *prévision de prolongation du délai de réalisation à janvier 2017. En attente de la notification de la convention entre la PN et la DIMENC*, signée par la PN le 31/10/2015.

Convention n°14C152 entre la province Nord et la CANG

2.2. Gestion des stocks historiques de VHU

Gestion des stocks historiques de VHU (2014)			Etat d'avancement au 13/05/2016
Suivi d'exécution financière			
Subvention	40 000 000 F.CFP		
Montant engagé	22 934 376 F.CFP		
% engagement	57,34%		
Réalisation Financière	7 789 111 F.CFP		
% réalisation	33,96%		
Disponible	17 65 624 F.CFP		

Opération de collecte et de traitement de 269 VHU sur les communes de Poya, Canala, Hienghène, Koné et Ouégoa, Néké (Poya) et SIVM Nord d'un montant de 22 934 376 FCFP.

BC n° 14/0641/05758
délibération n°2014-76/APN
délibération n°2014-282/APN
délibération n°2015-156/BPN
délibération n°2015-192/APN

Prévision d'engagement : 12 074 475 FCFP pour évacuation traitement de 277 VHU sur Canala. A venir : 500 VHU sur Koné et 220 VHU sur Poindimié, 200 sur Ouégoa. Recensements à venir sur Pouébo, Voh, Pouembout. En attente de la notification de la convention entre la PN et la DIMENC (signée par la PN le 31/10/2015.)

2.3. Gestion des stocks historiques de D3E

Gestion des stocks historiques de D3E			Etat d'avancement au 13/05/2016
Suivi d'exécution financière			
Subvention	10 000 000 F.CFP		
Montant engagé	18 272 360 F.CFP		
% engagement	182.72 %		
Réalisation Financière	-		
% réalisation	0.00 %		
Disponible	- 3 272 360 F.CFP		

Les opérations de collecte et de transfert vers installations de traitement assurées par les communes : une évacuation des D3E collectés sur VKP (210m3) et 3 demandes pour collecte et transfert (SIVM Nord, Pwèèdi Wiimià (Poindimié), d'un montant total de 10 272 360 FCFP.

Le traitement sera pris en charge dans le cadre d'une convention signée entre la province Nord et TRECODEC, pour un montant initial de 8 000 000 FCFP.

Prévision d'engagement de 7 178 000 FCFP (opérations Canala et Ponérihouen)

Prévision de révision du montant de la convention entre la PN et TRECODEC (en attente de rendus de l'AMOA de mise en place de la REP D3E)

En attente de la notification de la convention entre la PN et la DIMENC (signée par la PN le 31/10/2015)

En attente : demande de financement complémentaire de 16 000 000 FCFP formulée au comité TAP du 26/05/2016.

BC n° 15/0641/02707
Délibération 2015-189/APN
Délibération 2015-192/APN
Convention n°15C480

3. DEMANDE(S) SOUMISE (S) A L'AVIS DU COMITE DE GESTION DU 11/08/2016

Pour mémoire la province Nord a adressé une demande de 16MFCFP pour le soutien des opérations de collecte de D3E des communes de Pwêédi Wiimîâ (Poindimié) et du SIVM Nord, Canala et Pwârâiriwâ (Ponérihoun) (cf. demande en P.J).

Commune	Type de déchets	Opération	Montant
SIVM Nord	D3E (1280 m ³)	Conditionnement + 21 rotations	5 292 000
Pwêédi Wiimîâ (Poindimié)	D3E (2x 15m ³)	Apports volontaire et évacuation tous les 2 mois (sur 1 an)	3 479 700
Pwârâiriwâ (Ponérihoun)	D3E	Collecte séparative mensuelle en PâP + stockage en atelier avant évacuation mensuelle (sur 3 ans)	6 678 000
Canala	D3E	Apports volontaires et rotation mensuelles vers Nouméa (sur 3 mois)	456 750
			15 906 450 F.CFP

En complément la province Nord formule une nouvelle demande de financement pour le compte du SIVU TIPEEP (non éligible). Celle-ci concerne les travaux de réhabilitation du dépotoir de Tuo Cêmulî (Touho) :

Le SIVU TIPEEP, a engagé en 2014, les études de réhabilitation du dépotoir communal de Tuo Cêmulî (Touho). Celui-ci accueille les déchets de Tuo Cêmulî (Touho) et de Pwêédi Wiimîâ (Poindimié), et est géré par le SIVU depuis sa création en 2003.

La province Nord et l'ADEME ont donné un accord de principe pour le financement de ces travaux à hauteur de 160 millions de francs en 2014, sur la base de première estimation globale de 200 millions de francs.

En 2015, estimations techniques et financière des travaux sont affinées (Avant-projet détaillé joint) et portées à 338 millions de francs.

Par ailleurs le SIVU TIPEEP a réalisé une ISD sur la commune de Tuo Cêmulî (Touho) qui a été mise en service en 2014, et a plusieurs projets de modernisation de gestion des déchets en cours.

Ci-dessous le récapitulatif des opérations réalisées, en cours et en projet portées par le SIVU TIPEEP :

INTITULE DE LA DEPENSE	MONTANT DE L'INVESTISSEMENT	SITUATION DE PAIEMENT (à venir, engagé, mandaté, acquis)	SUBVENTION	% DE FINANCEMENT DU PROJET	MONTANT DE LA SUBVENTION
Création ISD	388 480 659 XPF	Acquis	Province Nord	80%	310 784 527 XPF
Chargeuse sur chemille	25 533 429 XPF	Acquis	--		
Camion compacteur	15 592 329 XPF	Acquis	--		
Acquisition d'un camion	16 950 000 XPF	Acquis	DETR 2012	80%	13 560 000 XPF
Acquisition d'une benne basculante	3 290 000 XPF	Acquis	DETR 2013	80%	2 632 000 XPF
Acquisition d'un camion benne à ordures ménagères	10 500 000 XPF	Acquis	DETR 2014	80%	8 400 000 XPF
Acquisition d'un camion benne à ordures ménagères	10 753 500 XPF	Engagé	--	80%	8 602 800 XPF
Réalisation d'un revêtement béton bitumineux	14 840 000 XPF	Mandaté	FIP 2014	65,3%	9 694 972 XPF
Acquisition d'une pelle hydraulique	14 200 000 XPF	Mandaté	FIP 2015	66%	9 372 000 XPF
Acquisition d'une presse hydraulique à canettes	9 950 000 XPF	Engagé	FIP 2015	66%	6 567 000 XPF
Acquisition de bennes ampirol pour le tri sélectif	3 470 166 XPF	Mandaté	FIP 2015	66%	2 290 310 XPF
Etudes agrandissement de l'ISD (2ème tranche)	5 000 000 XPF	A venir (prévu au budget)	--		
Construction de PAV	16 375 000 XPF	A venir	Province Nord	80%	13 100 000 XPF
Fourniture et livraison d'un conteneur	520 000 XPF	Engagé	--		
TOTAL	535 455 083 XPF			TOTAL	385 003 609 XPF

% investissements sur fonds propres	28,10%
-------------------------------------	--------

Le comité de gestion du fonds TAP est sollicité pour une aide financière de 70 642 586 FCFP complémentaire à celle proposée par la province Nord et l'ADEME (et pour laquelle certaines demandes sont en cours d'élaboration).

Ci-dessous la proposition de plan de financement pour l'opération « réhabilitation du dépotoir de Tuo Cèmuhi (Touho) » :

PLAN DE FINANCEMENT DETAILLE PREVISIONNEL DU PROJET					
Dépenses	Montant (HT)	Montant (TTC)	Ressources	Montant (TTC)	%
Prestations intellectuelles	14 488 507 XPF	15 212 932 XPF	Aides publiques (sous total) :		
Travaux	321 904 762 XPF	338 000 000 XPF	ADEME / Province Nord	160 000 000 XPF	45,3%
			Province Nord	122 570 346 XPF	34,7%
			Fond TAP	70 642 586 XPF	20,0%
TOTAL	336 393 269 XPF	353 212 932 XPF	TOTAL	353 212 932 XPF	

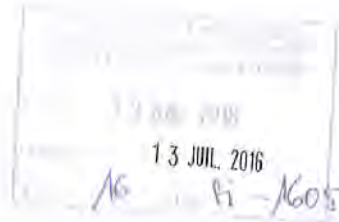
Tel est l'objet du bilan que j'ai l'honneur de vous transmettre.

Pour le président de l'assemblée
de la province Nord et par délégation
Le secrétaire général adjoint
de l'assemblée de la province Nord

Jean-Pierre VU VAN LONG



Syndicat Intercommunal à Vocation Unique TIPEEP



Direction de l'Industrie des Mines et
de l'Energie de Nouvelle Calédonie

Vallée du Tir

BP 465

98845 Nouméa CEDEX

Réf : AS /16/CT-JMD

Objet : Demande de participation du fond TAP Touho,

Le 4 Juillet 2016.

Madame, Monsieur

En tant que maître d'ouvrage du projet de réhabilitation de l'ancienne décharge municipale de Touho, je sollicite une participation du fond TAP pour financer la réalisation du projet.

Ce projet, comprenant la réalisation d'études et de travaux, correspond à la réalisation de la réhabilitation d'une zone située au village de Touho, en bordure de mangrove.

A terme, les travaux d'évacuation, remaniement et recouvrement des déchets, gestion des eaux de surfaces et souterraines avec la mise en place de zones tampon végétalisées entre le site de la décharge et la mangrove, permettront notamment de limiter la pollution et protéger la mangrove et le lagon situé à proximité et classé au patrimoine de l'UNESCO.

Depuis sa création en 2004, le SIVU TIPEEP mène des actions pour améliorer la gestion des déchets sur les communes de Poindimié et Touho, avec par exemple la création de l'ISD de Vieux Touho. Le SIVU a financé sur fonds propres près de 28% des investissements réalisés pour la gestion des déchets.

Le montant global du projet de réhabilitation est estimé à 353 212 932 F CFP, comprenant la réalisation des études et travaux.

La Province Nord et l'ADEME se sont engagés à participer à hauteur de 160 000 000 F CFP (45,3% du montant global du projet). La Province Nord s'est engagée à financer les études APS et APS pour un montant de 15 212 932 F CFP (4,3% du montant global). Une demande à la Province Nord est en cours pour solliciter un complément de 107 357 414 (30,4% du montant global du projet). Un montant de 70 642 586 F CFP reste à financer (20%).

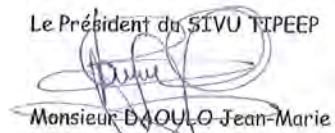
Compte tenu des difficultés financières des communes adhérentes du SIVU et de la situation de trésorerie actuelle du SIVU, le SIVU n'est pas en mesure d'autofinancer les 20% restants permettant de mener à bien le projet de réhabilitation.

Ces éléments expliquent la sollicitation de votre participation nécessaire à la réalisation du projet, à hauteur de 20% du montant global, soit pour un montant de 70 642 586 F CFP.

Je reste à disposition pour toute demande d'information nécessaire à la complétude du dossier. Nous vous remercions par avance de toute l'attention que vous porterez à notre requête, et espérons qu'elle sera favorablement accueillie par vos soins.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président du SIVU TIPEEP



Monsieur DAOULO Jean-Marie

Le Président SIVU TIPEEP

Jean-Marie DAOULO

SIVU TIPEEP

B.P 262 - 98831 TOUHO

Tél/Fax : 42 37 30

sivutipeep@mls.nc

Annexe 5

Demandes présentées par la province des îles Loyauté au comité du 27 octobre 2016



**Direction du
Développement
Economique**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUVELLE CALEDONIE

PROVINCE DES ILES
LOYAUTE

PRESIDENCE

N. Réf. : N° 6101 - 492 / PR

Wé, le 30 SEP. 2016

**Membres du Comité de gestion du Fonds
Taxe Anti-Pollution (TAP).**

Direction de l'Industrie des Mines et de
l'Energie de la Nouvelle-Calédonie. BP
465 98846 NOUMEA CEDEX

Objet : Rapport au comité de gestion du fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions du 26 octobre 2016

Mesdames et messieurs les membres du comité,

J'ai l'honneur de vous transmettre le bilan actualisé des opérations engagées par la province des îles Loyauté, ayant fait l'objet d'un soutien du comité de gestion du fond TAP.

A ce présent comité, la province des îles Loyauté sollicite la subvention de 19 640 250 XPF pour l'évacuation du stock historique de déchets ferreux situé au Centre Enfouissement Technique (CET) de Maré et pour la réhabilitation de la décharge sauvage de Tiga.

L'opération d'évacuation du stock historique de déchets métalliques situé à l'entrée du CET de la Roche à Maré, s'élève à 10 998 750 XPF. Cette opération a été réalisée dans le cadre de la réhabilitation du site suite à l'incendie du CET en mars dernier et réponds aux prescriptions réglementaire ICPE (voir le bilan technique de l'opération).

L'évacuation et la réhabilitation de l'unique décharge sauvage de Tiga situé au lieudit Petajo se chiffre à 8 641 500 XPF. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion des déchets sur l'île de Tiga de la commune de Lifou et de la mise en place du centre de tri et de transit de déchets de l'île.

Veuillez agréer, mesdames et messieurs les membres du comité, mes salutations distinguées.

Pour le Président de la Province
des îles Loyauté, en délégation,
le Secrétaire Général

Jean-Luc DATIM

Pièce-jointe :

- Tableau de bilan des opérations PIL financée par le Fond TAP
- Bilan technique de l'opération d'évacuation des déchets de ferraille au CET de Maré.
- Devis et bon de commande pour l'affrètement d'une barge pour le transport de déchets métalliques de l'île de Tiga jusqu'à Nouméa.
- Devis et bon de commande d'enlèvement et évacuation des déchets de Tiga (SEEM)

PROVINCE DES ILES LOYAUTE
BP 50 Wé 98820 LIFOU

Direction du Développement durable et des Recherches Appliquées
Téléphone : 45 51 71 Télécopie : 45 51 99